

23-JUN-2008 Avis de modification

SASK-CHLOR

HYPOCHLORITE DE CALCIUM

65%

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT  
TECHNIQUE

AVERTISSEMENT

POISON

CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES PERSONNES NON AUTORISÉES

NUMERO D'ENREGISTREMENT 21924

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Hypochlorite de calcium 65%

Teneur en chlore libre 65%

Registrant: Superior Plus Inc.

~~ERCO Worldwide, a Division of Superior Plus Inc.~~

302 The East Mall, Suite 200, Toronto, ON M9B 6C7

Téléphone: (416) 239-7111

Fabriqué sous contrôle précis de qualité:

ERCO Worldwide

Box 1586, Saskatoon

Saskatchewan, Canada, S7K 3R3

CONTENU NET

907 kg

(2000 lb.)

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES PERSONNES NON AUTORISÉES

MANIPULATION D'URGENCE: En cas de contamination ou de décomposition ne pas refermer le récipient hermétiquement. Si possible isoler le contenant dans une zone dégagée et bien ventilée. Rincer avec une grande quantité d'eau.

DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

DANGER: Produit extrêmement corrosif. Brûle les yeux et irrite la peau. L'ingestion risque d'être mortelle. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manipuler avec les mains nues. Pendant la manutention du produit, utiliser des gants de caoutchouc, porter des lunettes de protection ou un masque de sécurité. Utiliser des

**Avis de modification**

ustensiles parfaitement propres et secs seulement. Irritant pour le nez et la gorge. Éviter de respirer les poussières et vapeurs. Enlever et laver tout vêtement souillé avant de porter à nouveau.

**PREMIERS SOINS (TRAITEMENT PRATIQUE):** En Cas De Contact Avec La Peau: Brosser l'excès du produit chimique et arroser la peau avec de l'eau froide pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, voir un médecin. En Cas D'inhalation: Transporter la personne à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin. En Cas De Contact Avec Les Yeux: Rincer à l'eau froide pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

En Cas D'Ingestion: Faire avaler du pain trempé dans du lait puis boire beaucoup d'eau. Si la personne est consciente et qu'elle vomit, faire pencher la tête en avant plus bas que les hanches. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes.

**DANGERS CHIMIQUES — ATTENTION:** Oxydant puissant. Mélanger seulement que dans l'eau. La contamination risque de provoquer une réaction chimique qui dégage de la chaleur et des gaz nocifs — possiblement un incendie ou une explosion. Éviter tout contact avec des matériaux en combustion tel qu'une cigarette allumée. Éviter toute contamination par l'humidité, les ordures, la saleté, les matières organiques, les produits chimiques (y compris autres produits chimiques pour l'entretien des piscines), les composés de chloration pour piscine, les produits ménagers, les stabilisateurs de piscine contenant de l'acide cyanurique, les savons, les peintures, les solvants, les acides, le vinaigre, les boissons, les huiles, l'huile de pin, les chiffons sales et toutes autres matières étrangères.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur cette étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**ENTREPOSAGE:** Quand on n'utilise pas le produit il faut le garder au sec dans un récipient bien fermé — Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à l'écart de la chaleur et de toute flamme non-protégée.

**DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT:** Ce produit est toxique pour les poissons. Veiller à ne pas contaminer les lacs, les étangs et les cours d'eau par le nettoyage de l'outillage ou l'évacuation des rebuts.

**AVIS À L'ACHETEUR:**

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

**ÉLIMINATION:**

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

Hypochlorite de Calcium, Hydraté

U.N. No. 2880

SCL907

Produit du Canada

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )